



DOSSIER DE PRESSE
RENTREE SCOLAIRE 2025/26
BILAN ET PERSPECTIVES DE L'ACTION MUNICIPALE
DANS LES DOMAINES DE L'ENFANCE ET L'EDUCATION
STRASBOURG, LE 01 SEPTEMBRE 2025

Table des matières

Introduction	7
I. Garantir l'équité territoriale pour un égal accès	8
A. Un·e ATSEM par classe.....	9
B. PRE et CLAS	9
C. Cités éducatives.....	10
D. Aides financières de la ville de Strasbourg aux écoles et familles	12
E. Ateliers culturels.....	13
F. Activité physique et mise en mouvement des enfants	13
G. Activités de sensibilisation aux sciences et à l'environnement	14
H. Programme « Lire notre monde ».....	15
I. École inclusive	16
J. Tarification solidaire	17
II. Grandir dans un environnement sain et durable	20
A. Évolution de la restauration scolaire.....	22
B. Bâti scolaire	25
C. Oasis de fraîcheur et usages des cours	27
D. Rues scolaires	29
E. Plan numérique.....	30
III. Engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour une citoyenneté ouverte aux autres et au monde	32
A. Une éducation aux valeurs républicaines et au fonctionnement de l'école	34
B. Animation de la feuille de route éducation	35
Annexe n°1 : la DEE en quelques chiffres	38
Annexe n°2 : budget de la DEE	40
Annexe n°3 : tarifs services périscolaires 2025/2026	41
Annexe n°4 : prochains rendez-vous de la DEE.....	42

Strasbourg.eu
eurométropole

50%
DE DENRÉES
PRODUITES EN ALSACE
100%
DE PAIN ET
50% DE PRODUITS BIO

**1 ATSEM
PAR CLASSE**

**C'EST LA
RENTRÉE !**

**3, 2, 1... TOUT EST PRÊT
DANS NOS ÉCOLES POUR VIVRE
UNE BELLE ANNÉE SCOLAIRE**

28
GROUPES
SCOLAIRES
RÉNOVÉS
+15
COURS D'ÉCOLE
VÉGÉTALISÉES
CET ÉTÉ



Introduction



Strasbourg, le 28 août 2025

Rentrée scolaire 2025

Six parcours de visite d'établissements scolaires pour la rentrée

À l'occasion de la rentrée scolaire 2025, de 8h30 à 16h, les élus de la Ville de Strasbourg iront à la rencontre des personnels scolaires, périscolaires, parents et enfants sur l'ensemble du territoire strasbourgeois. Au total, une quinzaine de groupes scolaires, sur les six territoires éducatifs de la collectivité, seront visités et permettront à toutes et tous de (re)découvrir le patrimoine scolaire et les nouveautés de cette rentrée.

Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg, Olivier Klein, recteur de l'académie de Strasbourg, Sandra Regol, députée, et Hülliya Turan, adjointe à la maire en charge de l'enfance et de l'éducation, vous convient à une visite de rentrée scolaire, le :

Lundi 1^{er} septembre 2025

À 9h

À l'École primaire Krimmeri
(139B avenue de Colmar à Strasbourg)

Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg, sera présente à la rentrée de l'École primaire Krimmeri (139B Avenue de Colmar à Strasbourg) à 8h15, accompagnée de Olivier Klein, recteur de l'académie de Strasbourg, et Hülliya Turan.

Les parcours des différentes écoles de la Ville sont à retrouver sur le lien suivant : google.com/maps/parcoursrentrée2025

Les projets de mise en place de cuisines sur place dans les établissements scolaires de la ville se poursuivent. Un geste inaugural marquant le lancement des travaux du futur restaurant du groupe scolaire Reuss (58^e allée Reuss à Strasbourg) aura lieu lundi 1^{er} septembre à partir de 14h30.

Merci de bien vouloir confirmer votre intérêt par mail à info.presse@strasbourg.eu

Contact Presse :

Emilie Kieffer — emilie.kieffer@strasbourg.eu — 03.68.98.68.70
strasbourg.eu/espace-presse



I. Garantir l'équité territoriale pour un égal accès

Chaque enfant, indépendamment de son origine sociale ou son lieu de domiciliation, doit pouvoir disposer des mêmes moyens pour se construire. L'école publique, actrice essentielle dans la construction de l'enfant, est assise sur des fondements républicains égalitaires. Or, les inégalités sociales, culturelles et économiques conditionnent les parcours scolaires qui se font le plus souvent en miroir de la position sociale des parents.

Avec la crise sanitaire, certaines réalités ont été mises en exergue et des fractures existantes risquent de se renforcer : locaux étroits et inadaptés, manque de place en restauration scolaire, manque de personnel et notamment de personnel qualifié.

En charge de garantir la scolarité de tous les enfants d'âge primaire sur son territoire, la Ville de Strasbourg développe également une politique éducative proposant notamment des services périscolaire et extrascolaire dans un projet global cohérent.

La Ville est un donc un chaînon essentiel dans la réussite éducative et scolaire de ses habitant·es. Les dispositifs actionnés par la Ville sont de véritables outils pour lutter contre les inégalités et œuvrer en faveur de celles et de ceux qui en ont le plus besoin.



A. Un·e ATSEM par classe

La Ville s'engage de manière déterminée en faveur du **renforcement de la qualité de l'accueil des enfants**.

Le projet de doter chaque classe de maternelle d'un poste d'ATSEM a été un marqueur fort du mandat, et il atteint son but cette année.

Les orientations budgétaires se sont traduites par la création de **71 postes supplémentaires d'ATSEM** au cours de ce mandat (*en complément des 15 postes précédemment créés en 2019*).

- 15 postes (délibération du 28 août 2020, affectés en janvier 2021)
- 15 postes (délibération du 29 janvier 2021, affectés en septembre 2021)
- 13 postes (délibération du 28 juin 2022, affectés en novembre 2022)
- 6 postes (délibération du 28 juin 2023, affectés en septembre 2023)
- 16 postes (délibération de mars 2024, affectés en septembre 2024)
- 6 postes (délibération de mars 2025, affectés en septembre 2025)

À compter de la rentrée de septembre 2025, il y aura bien 1 ATSEM par classe (dotation globale de 404 ATSEM).

B. PRE et CLAS

1. Projet de Réussite Éducative

La **Caisse des Écoles** met en place le **Projet de Réussite Éducative (PRE)** qui est un dispositif spécifique de la politique de la Ville, porté par la ville de Strasbourg et cofinancé par l'État et la CAF.

Le PRE est un dispositif de prévention précoce. Il assure, en lien étroit avec les parents, un accompagnement individualisé et éolutif de l'enfant afin de résorber le plus tôt possible les difficultés rencontrées.

Le PRE ne se limite pas aux problématiques scolaires mais renvoie à six larges domaines d'intervention : culturel, éducatif, parentalité, santé, scolaire et sportif. Monter à la plate-forme de la Cathédrale, assister à une lecture de contes en médiathèque ou visiter le Planétarium sont autant de sorties proposées aux enfants et aux jeunes dans le cadre de leur parcours individuel avec un·e accompagnateur·trice de réussite éducative.

En complément des parcours individualisés de réussite éducative déjà menés avec **388** enfants sur les QPV strasbourgeois durant l'année scolaire 2023-2024, un projet de soutien spécifique aux jeunes enfants de 2 à 6 ans et à leurs parents a été déployé lors de la rentrée scolaire 2023. Il vise à élargir les moyens d'intervention du PRE auprès de ce public par la mobilisation d'un·e accompagnateur·trice à la parentalité qui intervient au domicile et auprès d'un petit groupe d'enfants.

La participation de la Ville s'élève en 2025 à 200 000€ (30 000€ en 2020).

2. Contrat local d'accompagnement à la scolarité

En complément du PRE, la ville de Strasbourg soutient le **Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)**. Ce dispositif partenarial est coordonné par la CAF au niveau Départemental et est intégré au comité stratégique du schéma départemental des services aux familles. Il a pour vocation de soutenir l'ensemble des actions qui offrent, à côté de l'institution scolaire, l'appui et les ressources dont des enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement social et familial. Le CLAS a également pour but d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

Le dispositif fait l'objet d'un appel à projets annuel auquel répondent les associations (24 à Strasbourg). Pour 2024/2025, la ville a soutenu **27 projets associatifs pour un montant de 163 350€**.
Le budget a été augmenté de +50 000€ en 2024.

En outre, pour les écoles situées en REP, REP+ et QPV, la Ville propose aux enfants scolarisés en élémentaire deux ateliers éducatifs au choix, après la classe durant l'année scolaire.

Pour 2024/2025, **ce sont en moyenne 1200 enfants qui sont inscrits chaque semestre à ces ateliers sur 28 écoles élémentaires**. À la rentrée de septembre, 7 écoles élémentaires supplémentaires entreront dans le dispositif, compte tenu de l'évolution de la carte des « Quartiers prioritaires de la ville ».

C. Cités éducatives

Co-piloté par la Préfecture, la Direction académique, la Collectivité européenne d'Alsace et la Ville de Strasbourg, le programme des Cités éducatives poursuit son développement en 2025, en lien étroit avec les associations locales, les établissements scolaires et les services municipaux territorialisés.

L'année 2025 marque la sixième année de fonctionnement pour la Cité éducative Neuhof Meinau, Elsau, Montagne-verte, et la cinquième pour la Cité éducative Cronenbourg-Hautepierre.

Dans le cadre de la programmation 2025 respective à chaque Cité éducative :

- 41 projets sont financés et accompagnés au bénéfice des enfants et jeunes de 0 à 25 ans sur les territoires Neuhof Meinau, Elsau, Montagne-verte
- 44 projets sont financés et accompagnés au bénéfice des enfants et jeunes de 0 à 25 ans sur les territoires Cronenbourg et Hautepierre

1. Cité éducative Neuhof Meinau, Elsau, Montagne-verte

(label renouvelé en 2024 avec une dotation annuelle de crédits de 500 000€)

Cette Cité éducative se concrétise chaque année par le développement d'actions structurantes devenues emblématiques :

- **Le savoir nager**
Action d'aisance aquatique au bassin de l'école maternelle Ariane-Icare proposée à toutes les grandes sections des 9 écoles maternelles et aux 4 accueils de loisirs maternels de la Cité éducative.
Ce sont plus de 500 enfants âgés de 3 à 5 ans qui en profitent chaque année scolaire.
- **Le savoir rouler**
Action menée en partenariat avec l'association Cadr 67 permet à 500 élèves de 20 classes de CM2 de passer les 3 blocs pédagogiques du Savoir Rouler, et ainsi d'apprendre à se déplacer à vélo de manière autonome et sécurisée pour l'entrée au collège.

➤ **La caravane de l'orientation**

Chaque année scolaire, la caravane sillonne le territoire de la Cité éducative sous la conduite de l'Association D-Clic. Son objectif est d'aller à la rencontre des jeunes et de leurs familles sur les différents lieux qu'ils fréquentent sur les quartiers, afin de désacraliser les questions liées à l'orientation scolaire, d'informer, de conseiller et d'orienter.

Cette action touche chaque année plus d'un millier de personnes.

L'année scolaire 2024-2025 a également été l'occasion de développer de nouvelles actions et partenariats :

- Un atelier parents-enfants « **Corps et musique** » porté par Pôle Sud en lien avec les écoles maternelles de la Meinau et Fischart, et le Centre socioculturel de la Meinau
- « **Lumière sur ton avenir** », une action de découverte des métiers de techniciens du spectacle, porté par l'Espace Django, au profit de 12 jeunes en difficulté scolaire issus des collèges Solignac et Stockfeld
- Une action de **lutte contre le décrochage** scolaire portée par le DACIP pour le suivi de 15 lycéens en situation de décrochage, en partenariat avec le Lycée Jean Monnet
- Une action de **lutte contre le décrochage**, portée par l'association KAPTA, qui mobilise 16 jeunes décrocheurs de plus de 15 ans dans la réalisation de deux court-métrages qui questionnent les divers mécanismes qui peuvent conduire au **décrochage** ou qui lui sont associés

L'année scolaire 2025-2026 verra également le lancement de nouvelles actions, comme par exemple :

- Des actions « hors le murs » ou de « porte à porte » visant à rencontrer les **parents**, échanger avec eux sur leur rapport à l'école, et recueillir leurs besoins d'information et/ou d'accompagnement portées par l'AEP du Kammerhof pour les parents du groupe scolaire Stockfeld, et par Voisins Malins pour les parents de l'Elsau et de la Montagne Verte, ainsi que la co-construction partenariale d'un salon de la parentalité en octobre 2025 sur le Neuhof
- Des actions pour développer les **compétences psychosociales** en CAP et Bac Pro, et pour travailler sur **l'égalité filles-garçons** dans le milieu du BTP portées par le Lycée Le Corbusier
- Le développement de **classes expérimentales Education Artistique et Culturelle Voix** (niveau CE1) dans les écoles élémentaires du REP+ Solignac

2. **Cité éducative de Cronenbourg-Hautepierre**

(label renouvelé en 2024 avec une dotation annuelle de crédits de 350 000€)

Le renouvellement de label de la Cité éducative de Hautepierre en 2024 s'est accompagné d'une extension de la méthode de travail et de la dynamique au quartier prioritaire de Cronenbourg.

Ainsi sur l'année scolaire 2024-25, certaines actions phares de la Cité éducative ont été étendues à Cronenbourg :

- Le **projet Parenthèses** qui offre à tous les collégien.nes et lycéen.nes de la Cité éducative une possibilité d'accueil et d'écoute, anonyme et confidentielle, auprès d'un.e professionnel.le expert.e, hors Éducation nationale, pour exprimer leurs difficultés personnelles et leur mal-être
- Les actions, œuvrant en faveur de l'orientation et de l'ouverture du champ des possibles, portées par l'association D-DLIC telles que la **Caravane de l'Orientation** ou le **mentorat au travers de rencontres inspirantes**
- Le projet **3ème dimension** porté par Tess Lab qui permet aux élèves de 3ème ayant des difficultés à trouver un stage d'observation, d'être accueilli en stage chez Tess Lab, et de bénéficier d'un accompagnement pour identifier leurs forces et travailler leurs compétences psychosociales

Des projets innovants ont été proposés sur l'année 2024-25 :

- Le développement d'interventions de **médiation animation animale** avec l'association Evi'dence en temps scolaire (école maternelle Rosa Parks et au Collège) et temps périscolaire durant la pause méridienne (école élémentaire Jacqueline)
- L'action « Récréations » à l'école Langevin portée par la Compagnie Ombres Vagabondes autour de l'œuvre de Daniel Pennac et plus particulièrement « l'œil du loup », comprenant des **ateliers de médiation artistique et culturelle autour du livre**, une **lecture dessinée** avec Mathieu Sapin, et un plateau radiophonique en direct avec des podcasts et une interview de Daniel Pennac en direct
- L'organisation d'une **quinzaine de découverte des métiers** (artisanat, entreprenariat, scientifiques...) pour les élèves en élémentaire de la Cité éducative

Pour l'année scolaire 2025-26 de nouveaux projets seront encore proposés aux enfants et jeunes du territoire :

- Autour du langage, de la lecture et de l'expression orale, avec notamment l'organisation du **théâtre d'improvisation** pour les collégiens par Impro Alsace
- Des actions **d'accompagnement des parents au numérique** et à l'équipement numérique portées par Emmaüs sur le quartier de Cronenbourg
- Des actions autour du **bien-être des jeunes et de l'alimentation** portées par Solidariteam, et par le Centre social et culturel Le Galet sur le quartier d'Hautepierre

D. Aides financières de la ville de Strasbourg aux écoles et familles

Outre le financement des dépenses relatives aux locaux, au mobilier, au matériel scolaire et aux équipements informatiques pédagogiques, la Ville prend en charge le coût des fournitures scolaires ainsi que les transports sous forme de dotations versées aux écoles, et apporte d'autres aides en appui aux familles.

1. Petit matériel et fournitures scolaires

Est allouée à chaque école une dotation annuelle calculée en fonction du nombre de classes et d'élèves.

Dans ce cadre, les écoles publiques bénéficient de crédits pour l'achat de petit matériel et fournitures scolaires à hauteur de **1,1 M€** au total :

- En éducation prioritaire : **50,93€** / élève d'élémentaire – **35,22€** / élève de maternelle
- Hors éducation prioritaire : **46,02€** / élève d'élémentaire – **30,72€** / élève de maternelle

Le budget a été augmenté de 10% en 2024

Ces crédits ont vocation à répondre aux besoins des élèves et des enseignant·es.

Les fonds étant utilisés librement par les établissements, il revient à chaque direction d'école de veiller à leur emploi au bénéfice des enfants, en particulier afin de leur procurer les fournitures scolaires de base.

2. Transports, sorties scolaires et pratiques sportives

À ces crédits s'ajoutent :

- Des dotations de transports à hauteur de **156 000€**
- Une participation de **140 000€** pour les sorties scolaires avec/sans nuitées
- La gratuité des transports en commun pour les enfants de 4 à 17 ans
- La possibilité d'une bourse d'aide à la licence sportive permettant de s'inscrire dans un club sportif

E. Ateliers culturels

1. L'enseignement de la musique et de la danse en temps scolaire

Des **classes à horaires aménagés** développées par le Conservatoire en musique, en danse, en théâtre, en chant choral sont proposées, à compter du cycle élémentaire (classe de CE1), aux enfants particulièrement motivés par cet enseignement dans les écoles élémentaires suivantes, en partenariat avec le conservatoire de Strasbourg :

- Horaires aménagés en musique à Saint Jean, Neufeld et Doré
- Horaires aménagés en danse à Louvois
- Horaires aménagés en théâtre à l'école élémentaire Schongauer
- Horaires aménagés en chant choral à Canardières et Romains

S'agissant de l'école des Romains (action cofinancée par la Direction de la Culture et la Direction de l'Enfance et de l'éducation), chaque année scolaire, une centaine d'enfants de CE1 bénéficient de 2 heures d'enseignement musical par semaine.

La classe à horaires aménagés accueille 45 enfants de CE2 à CM2.

Ils bénéficient de 3 heures d'enseignement musical par semaine et participent à des projets culturels en lien avec les Petits Chanteurs de la Maîtrise et l'Opéra du Rhin.

2. D'autres projets en temps scolaire

La Ville et l'Eurométropole contribuent, à hauteur de 7 000 € chacune, au fonctionnement du dispositif **ACMISA** (groupement d'intérêt public – Action culturelle milieu scolaire d'Alsace), qui attribue des aides financières aux écoles pour le montage de projets artistiques. Le dispositif a été renouvelé pour une nouvelle période de 6 ans.

La Ville alloue par ailleurs une subvention à deux associations qui travaillent sur la **découverte et la valorisation du patrimoine local**, à savoir 4 470 € à la Fédération des Œuvres Laïques et 6 400 € à l'association des Œuvres Scolaires. Depuis plusieurs années, une centaine de classes bénéficient d'actions de sensibilisation au patrimoine.

F. Activité physique et mise en mouvement des enfants

En lien avec Terre de jeux-Générations 2024, le service périscolaire et éducatif a poursuivi la dynamique visant à contribuer à la mise en mouvement des enfants par le jeu pour agir positivement sur les déterminants de santé physique et mentale, faciliter les apprentissages et les interactions.

1. La formation pour outiller les professionnel·les du Service périscolaire et éducatif

Les responsables périscolaires de sites et l'ensemble des animateur·trices périscolaires ont participé à des temps de sensibilisation autour de la mise en mouvement des enfants.

En 2024-2025, une formation-action a été menée auprès des équipes intervenantes en accueils de loisirs municipaux. Des éducateurs sportifs professionnel·les issus du secteur associatif continuent d'intervenir les mercredis et vacances auprès d'enfants de 3 à 6 ans.

Le 25 juin 2025 s'est tenue la 7^e édition de « Périfoot », tournoi de football périscolaire mixte, une éco-manifestation organisée par les agents du service Périscolaire et éducatif au profit de 420 enfants issus de 42 écoles de la ville de Strasbourg.

Cette manifestation a pris cette année une nouvelle envergure en intégrant une dimension solidaire. Les buts marqués par les enfants se sont transformés en euros au profit d'une association locale œuvrant dans le domaine de l'intégration des enfants en situation de handicap. L'association a ainsi pu récolter 2 000 € qu'elle pourra mettre à profit pour renforcer sa proposition d'activités culturelles et sportives et ses actions de sensibilisation « handicap » (développement du Cécifoot, ...).

2. Renouvellement d'une partie du matériel pédagogique

Les six territoires éducatifs bénéficient d'un réassort régulier de matériels sportifs pour permettre aux équipes pédagogiques de mettre en pratique les activités travaillées lors des temps de sensibilisation.

G. Activités de sensibilisation aux sciences et à l'environnement

1. Le partenariat avec le Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg

Cinq actions sont développées en temps scolaire (« Les sciences en 2 temps », « Le trésor de Monsieur Pierre », « Tous aux abris météo ! », « En quête de petites bêtes », « Mon école adopte un nichoir à mésanges »), assorties d'une formation préalable de l'ensemble de l'équipe enseignante des écoles volontaires pour accueillir ces projets.

66 classes ont pu bénéficier de ces actions, soit 1 461 élèves et 71 enseignants.

Le planétarium organise également des séances au bénéfice des scolaires et des périscolaires.

2. Le partenariat avec Eco-conseil

Il se traduit notamment par le déploiement de l'action « Périsc'au dehors », qui consiste à accompagner les équipes périscolaires municipales dans le développement de leurs compétences d'animation en lien avec la nature. L'objectif est de permettre aux enfants de découvrir, observer, jouer et s'épanouir à l'extérieur.

H. Programme « Lire notre monde »

1. Des livres pour toutes et tous

Quelques temps forts :

- 12 novembre 2024 : présentation des dotations de livres offerts aux écoles, en présence des directions d'école, du Recteur et des élus de compétence de la Ville
- Janvier 2025 : rencontre d'une demi-journée entre les directions d'école disposant de BCD rénovées, des représentants de l'équipe périscolaire et des Médiathèques (interconnaissance et échanges de pratiques)
- Mai 2025 : une dotation de livres neufs, cofinancée à hauteur de 35 000 € par la Direction de la Culture et la Direction de l'Enfance et de l'éducation, a été offerte par la Ville de Strasbourg à 3 000 enfants scolarisés en CP pour récompenser la première année d'apprentissage de la lecture et encourager la pratique

Le choix des ouvrages a été effectué par un comité composé de bibliothécaires jeunesse, de représentant·es du Service périscolaire et éducatif et de la librairie *La Bouquinette*.

Une attention particulière a été portée à la **valorisation de la production éditoriale et d'artistes locaux**.

2. La rénovation des espaces et le renouvellement du mobilier

La direction de l'Enfance et de l'éducation met en place un **plan pluriannuel de rénovation de BCD**. La priorisation 2025 a, entre autres, ciblé les établissements suivants : EM Sturm, EM Ziegelau Langevin et Schlutfeld.

Des concertations sont menées avec les équipes enseignantes, périscolaires, avec l'appui et l'expertise des médiathèques pour les aménagements et l'achat de mobiliers.

3. La formation pour outiller les professionnel·les du Service périscolaire et éducatif

Le service Périscolaire et éducatif de la ville de Strasbourg a entrepris de structurer un plan de formation pluriannuel des ATSEM et animateur·trices périscolaires afin d'acquérir des techniques de lecture à voix haute, une culture commune autour de la littérature jeunesse et être capable de créer un espace de lecture (3 jours CNFPT).

4. Sur le temps scolaire, en lien avec l'Éducation nationale

Une convention, signée le 19 avril 2024 avec l'Académie de Strasbourg, a encadré le partenariat institutionnel pour l'année *Capitale mondiale du livre*. Elle valorise les actions pédagogiques récurrentes portées par l'Académie (tels que Le Printemps des Poètes, Le Printemps de l'écriture...) et inscrit de nouvelles propositions construites en lien avec la Direction de la culture.

Un appel à projets, financé à hauteur de 40 000 € par « Lire notre Monde » et co-porté avec la Direction de l'Enfance et de l'éducation, a été lancé. 20 projets portant coopération entre l'Education nationale et les équipes périscolaires ont été retenus et vont se déployer entre mai et décembre 2025. Ces projets ont vocation à développer l'appropriation de l'espace BCD, des dotations de livres et leur intégration dans le quotidien des enfants. Est également visé l'enrichissement des pratiques de médiation autour du livre proposé par les professionnel·les du champ éducatif.

I. École inclusive

1. En temps scolaire

➤ ***L'intégration individuelle en classe ordinaire***

669 enfants scolarisés dont 489 bénéficient de l'aide d'accompagnant·es d'élèves en situation de handicap (AESH).

➤ ***L'intégration en ULIS en école élémentaire***

373 élèves sont accueillis dans les 34 Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS). Les AESH sont individuel·les, mutualisé·es pour plusieurs enfants ou encore accueillant·es collectif·ves en ULIS. Leurs missions consistent en un accompagnement à géométrie variable des élèves dans les actes de la vie quotidienne (sécurité, confort, mobilité, toilettes, habillage, prise de repas, ...), dans l'accès aux activités d'apprentissage, de vie sociale et relationnelle.

Ouverture de nouvelles classes inclusives

La ville de Strasbourg permet via la mise à disposition et travaux associés l'ouverture de nouvelles classes pour les enfants à besoin particulier. L'une à Schongauer avec la création d'une Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme (UEEA). L'autre à l'école Reuss avec la création de 2 salles pour des Unités d'Enseignement pour les Elèves Polyhandicapés (UEEP).

2. Sur le temps méridien

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a formulé 91 préconisations d'accompagnement humain d'enfants sur le temps méridien.

66 enfants parmi ces 91 ont effectivement fréquenté la cantine, dont 45 ont bénéficié d'un·e AESH. Les 21 autres enfants ont été accompagnés par un renfort financé par la Ville.

De sa propre initiative et pour assurer un accueil sécurisé, la collectivité a en outre renforcé ses équipes en affectant près d'une centaine de personnes pour un encadrement individuel d'enfants à besoins particuliers ce qui représente un coût d'**1 M€**.

La coordination avec le service inclusif de l'Éducation nationale est régulière pour veiller à l'affectation des AESH.

3. Structuration du Service périscolaire et éducatif pour une meilleure prise en charge en temps péri- et extrascolaires

➤ ***Un plan de formation ambitieux pour les agent·es***

Depuis 2022, poursuite du plan de formation mis en place avec le CNFPT pour l'ensemble des ATSEM et des animateur·trices (3 jours pour 100 agent·es par an sur une période de 5 ans) portant sur l'appropriation d'outils d'observation et d'analyse du comportement afin de comprendre et répondre au mieux aux besoins particuliers d'un certain nombre d'enfants fréquentant les services périscolaires et extra-scolaires municipaux.

59% des agent·es sont déjà formé·es.

➤ ***Un accompagnement consolidé des équipes de terrain***

L'infirmier périscolaire, recruté en 2022, intervient sur le terrain auprès des équipes sur les situations les plus complexes pour améliorer la prise en charge des enfants et dialoguer avec les familles.

Il est chargé d'accompagner dans la durée les agent·es qui, à l'issue des formations, doivent s'approprier les outils (fiche des habitudes et grilles d'observation), développer leurs capacités d'observation et d'analyse, adapter la prise en charge.

Il conduit également des temps d'échanges de pratiques avec les équipes périscolaires en situation d'encadrement d'enfants à besoins particuliers.

Le recrutement d'un second infirmier aura lieu pour la rentrée 2025.

➤ **Aménagement d'espaces sensoriels**

Le déploiement d'espaces sensoriels se poursuit afin de répondre aux besoins particuliers de certains enfants notamment durant les temps périscolaires. Les équipes disposent d'un kit standard composé d'objets favorisant le retour au calme, la baisse du stress, permettant de satisfaire le besoin de bouger ou de s'isoler (casques anti-bruits, d'assises ballons, sangles multi-texture, balles tactiles ou les assiettes ergonomiques...). Des dotations complémentaires, adaptées à chaque site, viennent compléter au fur et à mesure les ressources à disposition, dès lors qu'un espace de répit est disponible.

Ces dotations sont partageables avec l'Education nationale.

➤ **Aménagement de BCD « Edition Jeunesse Adaptée » (EJA)**

La ville de Strasbourg expérimente, en lien avec Signes de Sens, organisme spécialisé dans l'accès aux livres pour les enfants à besoins particuliers, la mise en œuvre de « section livres inclusifs » dans deux bibliothèques d'école (écoles Sturm et Jacqueline).

Le projet consiste en :

- o la constitution d'un fonds d'albums jeunesse, dont le graphisme, la forme et la mise en page facilitent les apprentissages et le plaisir de lire
- o la formation des équipes pédagogiques

J. Tarification solidaire

La Ville et l'Eurométropole de Strasbourg ont historiquement un fort taux de pauvreté, la crise sanitaire et l'inflation qui s'en est suivie a contribué à aggraver ces inégalités et accroître la pauvreté. Conscientes de leur responsabilité, la Ville et l'Eurométropole ont souhaité dès 2020, amplifier leur effort de solidarité, de lutte contre les inégalités dans un souci d'équité territoriale, en augmentant sensiblement les budgets dédiés, au logement social, à l'hébergement, à l'aide alimentaire et l'accompagnement social des ménages.

La tarification solidaire des services publics a été déployée depuis 2010 pour garantir un accès aux services publics payants basé sur la capacité contributive des ménages. Plus de dix ans après sa mise en œuvre, et pour tenir compte de l'aggravation des inégalités, les exécutifs municipaux et métropolitains ont souhaité actualiser et améliorer cette tarification. Elle a pour but d'adapter les tarifs des services payants grand public aux capacités financières de chacun et chacune, de l'étendre à de nouveaux services et de simplifier la demande dans le but de réduire le non-recours aux droits.

Le périmètre est élargi avec des nouvelles grilles de tarifs solidaires qui s'appliquent aux paiements de la cantine scolaire et des accueils de loisirs et maternels, aux activités d'aquaglisse (piscine, patinoire, stages de natation, aquabike, aquagym, bébés nageurs, ...), au stationnement résident des Strasbourgeois·es ainsi qu'aux bourses d'études du Conservatoire.

La nouvelle tarification solidaire s'appuie sur :

- Un quotient familial unique plus simple avec la suppression des statuts sociaux (chômeurs, bénéficiaire du RSA...) au profit d'un Quotient Familial unique (QF unique) et la mise en place d'un nouveau mode de calcul harmonisé pour toutes les prestations. Le QF unique est indépendant du QF de la CAF et s'appuie sur celui des impôts.
- Un système plus fidèle à la réalité avec la prise en compte de la surreprésentation des personnes seules et des familles monoparentales sur le territoire strasbourgeois (49,8% de ménages d'une personne et 10,3% de familles monoparentales) dont le QF unique est ajusté d'une demi part.
- Une refonte des grilles tarifaires pour plus de justice et de simplicité permettant à un plus grand nombre de personnes en situation de précarité de bénéficier des tarifs les plus bas.

Afin de simplifier les démarches, la procédure est unifiée et est la même pour tous les services payants grand public et tous les futurs bénéficiaires. Depuis juillet dernier, les habitant·es peuvent faire leur demande via une page spécifique sur la plateforme mon.strasbourg.eu. Les personnes en difficulté dans leurs usages numériques peuvent être reçues en permanence d'assistance numérique dans plusieurs lieux de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole.

La liste de ces lieux est accessible sur cette même page sur mon.strasbourg.eu.

Les usagers des services périscolaires de la Ville de Strasbourg ont opté à 90% pour l'utilisation de leur numéro fiscal, permettant ainsi une mise à jour automatique de leur quotient familial avant chaque rentrée scolaire. **Une attention particulière est également portée aux familles bénéficiaires d'un quotient familial égal à zéro sans prestations, leur permettant de bénéficier de la gratuité de la cantine**, afin qu'ils procèdent à la mise à jour à temps de leurs droits (**708 enfants bénéficiaires**).

Les agents du service des inscriptions et de la scolarité sont au plus près des familles, par le biais de l'assistance kiosque famille et lors des permanences d'accompagnement numérique de mars à juin puis de mi-août à mi-septembre.



II. Grandir dans un environnement sain et durable

Chaque enfant doit bénéficier d'une école de qualité d'un point de vue matériel et pédagogique, l'un n'allant pas sans l'autre. Le bâti, le choix des matériaux, les aménagements ne sont pas de simples objets techniques. Ils nécessitent une attention particulière car un enfant qui se sent bien accueilli dans son école est un enfant davantage ouvert aux apprentissages.

1. Rénover et construire des écoles durables

Les écoles existantes bénéficieront de programmes de mise en sécurité, notamment pour les écoles qui ont un besoin en urgence d'actions de maintenance et de rénovation thermique.

Un travail renforcé entre les directions de l'urbanisme et de la construction permet de dégager le foncier nécessaire pour répondre à ces urgences. La politique éducative, notamment en matière de construction et de rénovation, se traduit à la fois par la recherche de réponses d'urgence mais aussi par une meilleure anticipation des besoins.

Tout comme pour les écoles nécessitant de gros travaux de rénovation, les nouvelles écoles sont écoresponsables : durabilité des matériaux, sobriété énergétique dont une meilleure gestion de l'usage de l'eau, préservation de la qualité de l'air, confort thermique, acoustique et visuel, luminosité. La conception des locaux est pensée au service des objectifs éducatifs et pédagogiques. Les espaces sont accessibles, modulables, polyvalents et ergonomiques.

2. Adapter les écoles aux conséquences du dérèglement climatique en créant des îlots de fraîcheur et en végétalisant les cours de récréations

Face au défi climatique, outre le bâti, les cours d'écoles deviennent de nouveaux oasis de fraîcheur. Dès le début du mandat, la Ville a programmé la végétalisation des cours (12 à 15 par an).

La Ville agit pour que le vivant et la biodiversité soient intégrés dans l'action éducative. Ces transformations permettent des aménagements et la mise en place d'équipements conçus comme des supports pédagogiques d'éveil, d'expérimentation et de développement des apprentissages. Adaptés à tous les enfants, en veillant à leur appropriation tant par les filles que les garçons, ils sont un facteur propice à l'égalité filles/garçons.

3. Sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux écologiques et à la biodiversité

La sensibilisation aux enjeux écologiques et à la biodiversité dès le plus jeune âge est cruciale pour le rapport des enfants à leur environnement. La Ville déploie de nombreuses actions relatives à la biodiversité, aux déchets, à l'énergie, au jardinage, aux déplacements en temps scolaire et périscolaire, mais aussi auprès des crèches et des associations socioculturelles.

4. Renforcer accès et déplacements sécurisés aux abords des écoles

L'implantation des écoles influe sur le rayonnement du quartier. Aussi, existe-t-il un intérêt fort à soigner leur aménagement, à favoriser des modes de déplacement actifs sécurisés, à améliorer la qualité de l'air et ainsi permettre la rencontre entre parents et enfants dans des espaces propices aux échanges.

L'accès aux écoles existantes est repensé en favorisant le développement des rues scolaires, afin d'apaiser les circulations autour des écoles.

5. Accompagner le développement numérique des écoles

Avec la crise sanitaire, le lien entre élèves et enseignant·es a été réduit aux échanges par écrans interposés. La continuité éducative est nécessaire pour la poursuite des apprentissages.

C'est la responsabilité de la ville de Strasbourg que d'agir en faveur de l'équipement numérique des écoles, afin de résorber la fracture numérique qui est un facteur supplémentaire de creusement des inégalités.

6. Améliorer la restauration scolaire

Chaque enfant doit pouvoir déjeuner dans un restaurant scolaire au plus proche de son école, bénéficier d'un repas de qualité dans un environnement adapté à ses besoins (confort acoustique, thermique, temps disponible pour déjeuner). À ce titre, un effort significatif est porté sur la construction de nouveaux restaurants scolaires.

La Ville promeut une restauration scolaire plus saine, plus respectueuse de l'environnement et plus facilement accessible. Est ainsi engagée une démarche de transformation de la restauration scolaire ; démarche élargie au mode de confection des repas, au mode de gestion et à l'organisation nécessaire des services pour rendre le meilleur service public aux enfants. Il s'agit d'un projet de long terme qui se concrétise dans le court terme au travers :

- De nouveaux marchés de la restauration en cours depuis 2024, très ambitieux en matière de qualité des denrées, de confection des repas ;
- D'un plan global d'amélioration de court terme de la prestation actuelle : renforcement du lien entre parents – Ville – prestataires, déploiement d'un plan de formation pour nos équipes intervenantes sur la pause méridienne, suivi qualité des repas...
- D'une réflexion pour poursuivre le déploiement de contenants en Inox dans les restaurants « dans les murs »
- D'une communication renforcée auprès des parents et des enfants

A. Évolution de la restauration scolaire

1. Situation actuelle

Près de 17 250 enfants étaient inscrit·es au service de restauration scolaire sur l'année 2024/2025 (38% en maternelle et 62% pour l'élémentaire), soit 74% des 23 300 enfants scolarisés. Quotidiennement, **environ 13 500 repas sont servis aux enfants (hors encadrant·es)**, sur réservation préalable par les familles. **C'est une forte hausse de la demande, par rapport aux années précédentes (de l'ordre de +5%).**

À la rentrée 2025, les enfants seront accueillis dans 50 restaurants municipaux auxquels s'ajoutent 12 sites conventionnés (*qui accueillent au total près de 1200 enfants chaque jour*), afin de pallier l'absence de restauration scolaire sur site (*28 écoles et groupes scolaires sont concernés*) ou afin d'assurer un délestage de restaurants municipaux saturés.

Certains restaurants municipaux peuvent également accueillir des enfants d'autres écoles constituant, soit une situation pérenne (ex : la maternelle Oberlin déjeune à Louvois), soit une situation contextuelle liée à la saturation d'un site.

2. Le projet d'évolution de la restauration collective

La ville de Strasbourg a amorcé une **transformation ambitieuse de son service de restauration collective** répondant aux trois enjeux fondamentaux du mandat 2020-2026 ; à savoir transition écologique, équité sociale et démocratie participative. En matière d'objectifs, il s'agit d'assurer la santé et le bien-être de l'ensemble des enfants, de réduire l'empreinte environnementale de la restauration collective et d'en faire un levier en faveur de l'économie locale tout en garantissant la soutenabilité financière du projet pour la ville de Strasbourg.

Assurée en grande majorité par des marchés publics en liaison froide (repas cuisinés en cuisine centrale des prestataires, livrés froids et remis en température dans les offices des restaurants municipaux) pour la restauration scolaire ; **la transformation de la restauration collective de l'enfance est déjà amorcée.**

En effet, depuis septembre 2024, les marchés de restauration intègrent des exigences sanitaires, environnementales et sociales renforcées :

- **La part de produits issus de l'agriculture biologique est passée de 30% à 50%**
En valeur achat dont les 2/3 en local (la loi *Egalim* impose 20% de produits Bio) ; les produits systématiquement issus de l'agriculture bio locale ont été renforcés permettant ainsi de promouvoir le développement d'une agriculture de proximité et de saison ;
- **30% des produits dits « conventionnels » doivent également être locaux ;**
- **Toujours plus de préparations « faites maison » : 100% du potage est ainsi produit par les prestataires ;**
- **La liste des additifs non autorisés dans nos cantines s'est élargie.**

Afin de pouvoir avancer continûment sur l'évolution de notre marché, la ville de Strasbourg s'est doté d'un plan de progrès sur les items suivants : qualité des denrées, gaspillage alimentaire, additifs alimentaires, bien-être animal, qualité de la prestation végétarienne.

Les marchés sont attribués à :

- **L'Alsacienne de restauration** // 22 restaurants concernés
- **API cuisiniers d'Alsace** // 26 restaurants concernés

Un nouveau marché de fabrication et de livraison de pain (avec la Fédération des boulanger du Bas-Rhin) est entré en vigueur à la rentrée de 2024. Il s'agit de pouvoir proposer en cantine du pain 100% bio confectionné à partir de farines bio ET locales par des boulanger du secteur.

- À la rentrée 2024, deux secteurs de la Ville-ont ainsi été livrés en pain bio de qualité « boulangère de proximité » : le centre-ville et le secteur Esplanade, Robertsau, Conseil des Quinze
- **À la rentrée 2025, deux autres territoires bénéficieront de ce dispositif : Cronenbourg, Hautepierre et Neudorf, Deux Rives**
- À la rentrée 2026, l'ensemble des restaurants scolaires sera livré par des boulanger de proximité, adhérents à la Fédération

Une première cuisine sur place, dont la production et le service sont assurés par l'Alsacienne de restauration, titulaire du marché, a ouvert ses portes en septembre 2024 sur l'école Mentelin.

À partir de la rentrée 2025, le **nouveau groupe scolaire KRIMMERRI** disposera également d'une cuisine permettant de préparer les repas sur place par une équipe dédiée, à partir de denrées de qualité et locales.

Le passage progressif des offices au tout inox se poursuit¹.

Sur 48 restaurants dont la livraison est assurée en liaison froide :

- 19 sont entièrement livrés en contenants inox avec la dernière transformation du restaurant Sainte Madeleine maternelle réalisée à la rentrée 2025
- 8 sont livrés en contenants inox pour l'élémentaire en self et en barquettes pour les maternelles
- 21 sont livrés en barquettes ; depuis septembre 2024, les barquettes sont en matériau biosourcé (cellulose), répondant ainsi à la réglementation applicable en janvier 2025, interdisant l'usage du plastique pour le conditionnement des repas en restauration collective.

Une démarche dite « Tout Inox Adapté », **projet TINA**, est en cours de déploiement afin de répondre de manière pragmatique au manque de place pour le déploiement du « tout inox ». Trois restaurants scolaires seront concernés par TINA courant 2025/2026 : Ampère, Stoskopf, Sturm.

65% des convives sont à ce jour livrés en contenants en inox.

¹ 19 restaurants dans leur ensemble (maternelles et/ou élémentaires) :Albert le Grand élémentaire, Sainte Aurélie maternelle, Branly, Brigitte, Cahn, Gustave Doré, Hohberg, Saint Jean, Louvois, Meinau, Musau, Rhin, Schluthfeld, Schuman, Fernex, Erckmann-Chatrian, Finkwiller, Conseil des Quinze-Douai, Sainte Madeleine

8 restaurants élémentaires (les « selfs ») : Camille Hirtz, Fischart, Guynemer, Neufeld, Niederau, Saint Thomas, Schoepflin, Ziegelau,

Le deuxième échelon d'évolution se traduit par **la conception d'un nouveau mode d'organisation de la restauration scolaire**, ayant pour objectif prioritaire de fournir aux enfants des prestations de qualité égale ou équivalente à une cuisine sur place à travers l'amélioration de la qualité nutritionnelle, sanitaire et gustative, notamment pour les repas végétariens.

Il s'agit également de pouvoir proposer un accueil inconditionnel des enfants dans de bonnes conditions à un tarif accessible pour toutes et tous.

Des propositions de scénarios visant à relocaliser la confection des repas au plus près des convives à un horizon de 10 à 20 ans ont été évaluées avec les élus. C'est ainsi le modèle actuel qui est complètement interrogé : mode de contractualisation, organisation interne, typologie des repas...

Sur un plan opérationnel, la stratégie de transformation patrimoniale a débuté avec l'ouverture des premières cuisines sur place (Mentelin en 2024, Krimmeri en 2025).

Les autres projets de cuisine sur place, actés au cours de ce mandat, se poursuivent : Reuss, Camille Claus, Robertsau, Sturm, Éléonore.

Par ailleurs, des réflexions sont en cours avec la Collectivité européenne d'Alsace afin de pouvoir mutualiser certains de nos équipements (sont concernés à ce stade les projets : Schongauer-collège Hans Arp, Ziegelwasser/Guynemer – collège Solignac).

3. L'association des parents

Le comité des usager·ères de la restauration scolaire est une instance maintenant bien établie, ouverte à la participation de l'ensemble des parents élus. Elle se réunit deux fois par an et peut se mettre en configuration « ateliers » pour traiter de sujets bien précis.

Un atelier s'est ainsi tenu en juin 2025 pour travailler autour d'un document support « La Foire aux Questions » à destination des familles leur permettant de trouver des réponses aux interrogations les plus courantes posées autour de la restauration scolaire.

En outre, suite aux avis exprimés en comité des usager·ères, le parcours usagers pour la lecture des menus en ligne sur le site de la Ville va être simplifié prochainement pour un accès plus direct aux menus.

Par ailleurs, le 20 mai 2025, une conférence gratuite autour de la diversification alimentaire « **Du champ à l'assiette, manger varié dès l'enfance** » a été organisée pour les familles, suivie d'un temps convivial autour d'un buffet végétarien.

Elle a été animée par Mme Sandrine MONNERY-PATRIS, chercheure au Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation, au sein de l'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE).

Ce format de rencontre a suscité un bel intérêt et sera réitéré au cours de cette nouvelle année scolaire.

B. Bâti scolaire

La Ville se mobilise pour permettre à terme à chaque enfant de s'épanouir et grandir dans un environnement sain et durable et des bâtiments scolaires de qualité.

1. Opérations livrées à la rentrée de septembre 2025-26

➤ **Construction du nouveau groupe scolaire Krimmeri**

Le nouvel équipement permettra l'accueil des élèves du sud du Neudorf et de certaines écoles du quartier de la Meinau et du Neuhof, permettant ainsi une meilleure répartition des effectifs dans les écoles du secteur.

Les travaux sont en cours, pour une livraison prévue à la rentrée 2025.

Coût total de l'opération : 18,5 M€ TTC

➤ **Mise en sécurité de l'élementaire Catherine**

Des travaux (désamiantage, sanitaires, cage d'escalier, circulations) et l'installation d'un ascenseur se sont achevés, avec des travaux de peinture durant l'été 2025. L'école est maintenant aux normes (incendie, PMR, ...)

Coût total de l'opération : 1,5 M€ TTC

➤ **Reprises suite à l'incendie de l'école élémentaire Éléonore**

Suite à un incendie volontaire ayant dégradé une partie de l'école en avril 2025, des travaux exceptionnels (plâtrerie, électricité, peinture ...) ont été réalisés durant la fin de l'année scolaire, et l'été 2025, pour permettre un retour en classe des enfants à la rentrée.

Coût total de l'opération : 220 K€ TTC

2. Travaux en cours

➤ **Construction du nouveau restaurant scolaire Reuss**

Ce nouveau restaurant permettra la confection de repas sur place pour l'ensemble des élèves du groupe scolaire Reuss, et la livraison de repas au groupe scolaire Stockfeld.

Les travaux sont en cours, pour une livraison prévue fin 2026.

Coût total de l'opération : 6,2 M€ TTC

➤ **Construction du nouveau restaurant scolaire Camille Claus**

Ce nouveau restaurant, réalisé au sein de l'ancien foyer St Joseph, permettra la confection de repas sur place pour l'ensemble des élèves de l'école maternelle Camille Claus

Les travaux sont en cours, pour une livraison prévue début 2027.

Coût total de l'opération : 10,5 M€ TTC

➤ **Mise en sécurité de l'école élémentaire Canardière**

Cette opération, prévue en plusieurs phases dont une est déjà en chantier à l'été 2025, permettra de mettre aux normes (incendie, PMR) l'ensemble de l'école élémentaire, et de désamianter les locaux.

Coût total de l'opération : 2 M€ TTC

➤ **Extension / restructuration de l'école maternelle Erckmann-Chatrian**

Cette opération, qui a débuté à l'été 2025 par la démolition d'anciens bâtiments, prévoit une extension conséquente de l'école maternelle, dans une première phase qui doit s'achever fin 2027. Une seconde phase prévoit l'extension de l'école élémentaire, en 2028.

Coût total de l'opération : 9,2 M€ TTC

➤ **Rénovation énergétique du Groupe Scolaire Schwilgué**

La première partie des travaux a démarré cet été sur le bâtiment 2 de l'école élémentaire avec la reprise structurelle et isolation du plancher bas du rez-de-chaussée.

Coût total: 9,9 M€ TTC

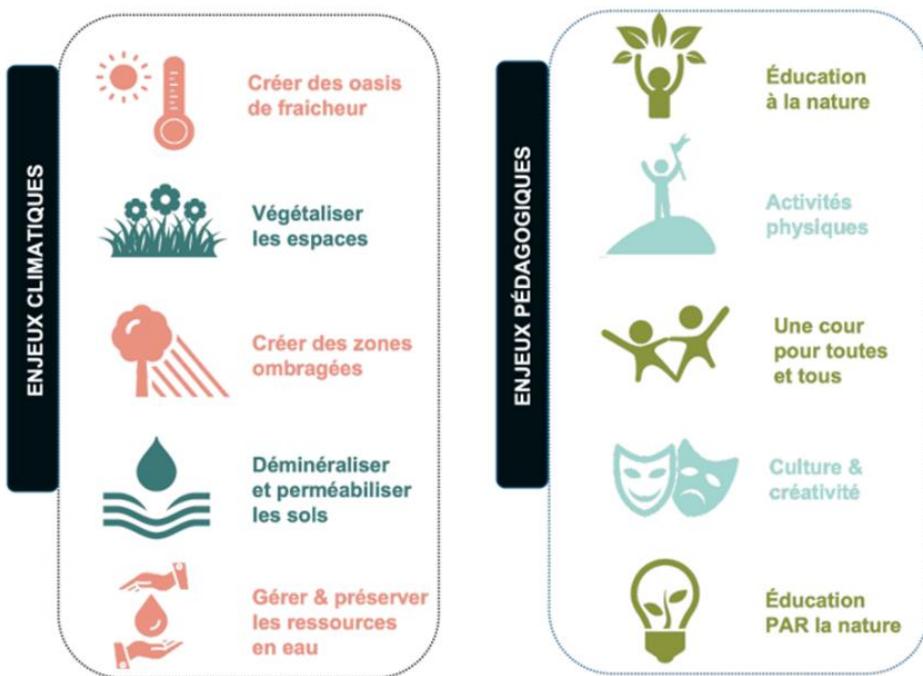
3. Opérations prévues sur la suite du mandat (études en cours)

- Création locaux scolaires supplémentaires à l'EE Romains – **travaux à partir de l'été 2025**
- Création locaux scolaires supplémentaires au GS Gliesberg – **travaux en 2026**
- Rénovation énergétique du GS Schwilgué (suite) – **travaux en 2026-27**
- Rénovation énergétique des GS Fischart, Niederau, Rosa Parks, Sturm et de l'EE Conseil des Quinze cycle 2 – **démarrage travaux en 2026**
- Mise en sécurité de l'EE Branly // Extension-restructuration de l'EM Branly – **2026-2028**
- Restructuration du groupe scolaire Éléonore et création d'un restaurant scolaire – livraison première phase en **2027**, fin d'opération en **2030**
- Extension-restructuration du GS de la Robertsau – création de modulaires et aménagement du restaurant provisoire à l'automne **2025**, fin d'opération en **2029**



C. Oasis de fraîcheur et usages des cours

Les cours Oasis favorisent la création d'oasis de fraîcheur par la végétation, les sols perméables et la présence de l'eau. Les sols sont désimperméabilisés pour infiltrer directement l'eau de pluie et se déconnecter du réseau. Ils sont remplacés le plus possible par des revêtements et matériaux naturels : copeaux de bois, pavés, gravillons, terre, sable, etc. La part de végétation est augmentée, en suivant les strates végétales (couvre-sol, arbustes, arbres) pour renforcer la biodiversité tout en favorisant le lien entre les enfants et la nature. Des espaces de jardinage et de potagers, à hauteur d'enfant, sont proposés et une atmosphère végétale apaisante est créée.



1. État d'avancement

Entre 2020 et 2024, les réalisations liées aux cours Oasis ont été importantes.

Au total, 45 écoles et 7 établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) ont vu leurs cours aménagées, couvrant une surface globale de 78 000 m², soit 7,8 hectares. Lors de cette période, 406 arbres ont été plantés, renforçant la végétalisation des espaces. Plus spécifiquement, durant l'été 2024, 14 établissements étaient en travaux, dont 12 écoles et 2 EAJE. Ces opérations ont permis la plantation de 153 arbres et ont concerné une surface de 32 000 m² (3,2 hectares). Parmi ces surfaces, 16 000 m² ont été déminéralisés, soit l'équivalent d'un peu plus de deux terrains de football. Cette déminéralisation comprend 11 500 m² végétalisés avec herbes, prairies et massifs arbustifs, ainsi que 4 500 m² recouverts de paillage (mulch).

À la rentrée 2025, près de la moitié des cours d'établissements scolaires et d'accueil de jeunes enfants auront été transformées en cours Oasis, avec un taux global de 48%. Plus précisément, sur les 140 établissements concernés, 68 ont bénéficié de cette transformation. Concernant les écoles, 58 sur 118, soit 49 %, ont vu leur cour réaménagée pour devenir des cours Oasis. Du côté des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), 10 sur 22, soit 45 %, ont également été rénovés selon ce modèle.

FOCUS : LES TRAVAUX PRÉVUS À L'ÉTÉ 2025

Durant l'été 2025, ce sont 14 nouvelles Cours Oasis qui ont été réalisées. Parmi elles, 11 concernent des écoles (EM Pasteur, EM Camille Claus, EE Hirtz, EE Schuman (tranche 1), EM Rhin, EE Rhin, EM Gliesberg, EE Gliesberg EM Léonard de Vinci, EM et EE Krimeri) ; ainsi que 3 crèches, dont l'école du Rhin qui avait déjà bénéficié d'une première transformation en 2020. Les trois établissements d'accueil du jeune enfant concernés sont Turbulette, Ardèche et Stenger Bachmann.

La quinzième cour prévue (conseil des XV – cycle 3) a vu ses travaux être interrompus et son site remis à son état initial à cause de la découverte d'une pollution des sols.

2. L'accompagnement des équipes au changement des usages

Volet Égalité Filles/Garçons

- Plan pluriannuel de formation pour former 200 animateur·trices et 70 responsables de site sur 3 ans pour favoriser les usages égalitaires des espaces et activités dans la cour
- 3 demi-journées d'accompagnement par école (diagnostic avec les enseignant·es et équipes périscolaires, mise en œuvre d'une action, évaluation)

Volet Reconnexion des enfants à la nature

- Plan pluriannuel de formation pour former les 200 animateur·trices et 70 responsables pour les activités périscolaires
- 3 demi-journées d'accompagnement par établissement – SINE (CINE Bussière)
- **Formation des enseignant·es** : mise en place d'un parcours de 9h par la circonscription n°5 (école du dehors, compétences psychosociales et égalité filles-garçons)

Cour du groupe scolaire Gustave Stoskopf avant/après les travaux (650 élèves concernés) :



Crédit : Strasbourg Eurométropole



3. Ouverture estivale

Dans le cadre de la programmation *Parenthèse estivale* et afin de bénéficier d'îlots de fraîcheur, la ville de Strasbourg a ouvert, du 07 juillet au 24 août (7 jours sur 7, jours fériés inclus), six cours d'école végétalisées à l'ensemble des habitant·es.

Les visiteurs, grands et petits, ont pu ainsi y trouver des jeux (molky, mikado géant, ...), des livres, des tables de pique-nique, cabanes, transats, aires de jeux, des espaces enherbés, ombragés et des espaces pour pratiquer des activités sportives.

Tout au long de l'été, des associations y ont également proposé des activités et animations ouvertes à toutes et tous : musique, lecture, sport...

D. Rues scolaires

Le Plan piéton, délibéré en mai 2021, comprend notamment un volet important sur les actions en faveur du jeune public et plus particulièrement sur les rues et itinéraires scolaires. Dans ce cadre, il prévoyait la création de « rues scolaires » sécurisées pour protéger les enfants de la pollution et encourager l'accès à pied ou à vélo.

Ainsi, une vingtaine de rues scolaires ont été mises en service depuis 2022, avec des modalités de fermeture adaptées au site, allant de la fermeture complète (pour les rues ne comptant pas d'accès riverains) à des fermetures partielles aux heures d'entrée/ sortie soit par borne SIRAC soit par des barrières pivotantes.

Le programme devrait s'achever à l'issue de l'année scolaire en cours, permettant une évaluation des rues scolaires réalisées, pour définir notamment les modalités de pérennisation de ces rues.

1. Les rues écoles déjà en service (21) :

- Conseil des Quinze (rue de Wallonie) – fermeture complète
- Académie maternelle (rue de l'Académie) – fermeture complète
- Schwilgué (rues de la Lauch et de la Liepvrette) – fermeture partielle et borne SIRAC prévue en 2025
- Camille Claus maternelle (rue Gerlinde) – fermeture partielle
- Saint Jean (rue des Bonnes Gens) – fermeture partielle et borne SIRAC prévue dans le cadre du projet d'aménagement en 2025
- Alice Mosnier (rue Welsch) – fermeture complète et réaménagement prévu
- Gutenberg (rue de Balbronn) – borne SIRAC
- Branly (rue de l'Abbé Wetterlé) – borne SIRAC
- Hohberg (rues Ovide et Trajan) – fermeture complète pour la rue Ovide et partielle pour la rue Trajan. Prévu en 2025 : végétalisation de la rue Ovide et réouverture à la circulation en sens unique suite à la modification des accès de l'école Hohberg sur la place des Romains, borne SIRAC prévue sur la rue Trajan en 2025
- Solange Fernex maternelle (rue de l'Elbe) – borne SIRAC
- Marcelle Cahn (rue Otto Back) – fermeture partielle
- Sturm élémentaire (rue de Stuttgart) – fermeture complète et végétalisation prévue en 2025
- Schoepflin (rue du Fil) – aire piétonne
- Sainte Madeleine (place Sainte Madeleine) – borne SIRAC
- Cronenbourg maternelle (rue Neuve) – fermeture partielle
- Ziegelau maternelle (rue de la Grossau) – fermeture partielle
- Albert Le Grand élémentaire (rue de Huningue) – fermeture partielle et plantation d'arbres en 2025
- Schluthfeld (rue Saint Dié) – fermeture partielle
- Gustave Stoskopf – fermeture de la rue Colette et création d'un parvis

Trois écoles privées ont également été traitées :

- Sainte Anne (rue Eugénie)
- Joie de Vivre (rue Monseigneur Hoch)
- Doctrine Chrétienne (place Georg Simmel)

2. Le programme des écoles encore à l'étude (5) :

- Langevin maternelle (rue de Langevin) – modalités de fermeture à définir
- Neufeld (rue du Sundgau) – modalités de fermeture à définir
- Niederau maternelle (rue Redslob) – modalités de fermeture à définir
- Lezay-Marnésia maternelle (rue du Poitou) – modalités de fermeture à définir
- Vauban maternelle (rue Louvain) – modalités de fermeture à définir

E. Plan numérique

La municipalité a l'objectif de doter l'ensemble des écoles d'équipements numériques dans le cadre du déploiement d'un **plan numérique ambitieux** pour lequel une enveloppe de **9 M€** a été inscrite pour le mandat : 1 ENI (écran numérique interactif) dans toutes les salles de classes élémentaires, 1 PC portable par classe et 1 visualiseur.

1. À la rentrée 2025

- **Cet été, 7 nouvelles écoles** élémentaires (Finkwiller, Vinci, Rhin, Romains, Wurtz, Ste Madeleine, Schoepflin) ont fait l'objet d'un pré-câblage permettant de donner accès à Internet dans toutes les salles de classe (uniquement pour le matériel de la Ville).
 - **88 % des écoles en QPV sont précâblées**, 43% hors QPV
- **4 nouvelles écoles élémentaires sont dotées d'ENI cet été** (Cahn, Gliesberg, Krimmeri et Albert le grand)
 - Deux autres sont prévues à la Toussaint 2025
 - **74 % des écoles en QPV sont équipées**, 19 % hors QPV
- **Sont prévues d'être dotées d'ENI en 2026** : Musau, Wurtz, Finkwiller, Rhin, Ste Madeleine, Romains, Hirtz, Canardière

2. Perspectives fin de mandat

91% des écoles élémentaires bénéficieront d'un pré câblage dont :

- 91% des REP/QPV et assimilés
- 90% des hors REP/QPV et assimilés

69% des écoles élémentaires bénéficieront en fin de mandat d'ENI dont :

- 91% des REP/QPV et assimilés
- 33% des hors REP/QPV et assimilés

En parallèle, un important travail de partenariat avec l'Éducation nationale et la Direction académique dédiée au numérique (DANE) est réalisé afin que les enseignant·es qui disposeront de nouveaux équipements puissent être formé·es.



III. Engager un processus démocratique autour des questions éducatives pour une citoyenneté ouverte aux autres et au monde

La Ville de Strasbourg, *Ville Amie des Enfants* labellisée par l'UNICEF, soucieuse des droits de l'enfant, s'attachera à former des citoyen·nes responsables, libres, éclairé·es, créatif·ives et engagé·es.

L'impératif qui s'impose à nous consiste à (re)fabriquer du commun. Le vivre-ensemble nous invite à nous centrer sur ce qui nous unit et à nous nourrir de ce qui nous différencie.

La lutte contre toute forme de discrimination, contre la violence et le harcèlement, l'éducation à l'égalité entre filles et garçons, de même que l'acceptation de l'altérité, seront des axes forts de la politique communale.

Animée d'un souci de transversalité, au service des trois priorités politiques du mandat, la politique éducative de la Ville sera nourrie de croisements accrus avec l'ensemble des politiques culturelle, sportive, sociale, jeunesse, vie associative...

Aussi, le rayonnement de l'action éducative de la Ville de Strasbourg s'appuie sur la reconnaissance *Ville Amie des Enfants* décernée par l'UNICEF (audition du 31 août 2021), l'implication dans le Réseau Français des Villes Éducatrices, France urbaine et l'organisation du congrès national de l'Association Nationale des Directeur·trices de l'Éducation des Villes (ANDEV) en décembre 2023 sur le thème « Éducation et Europe ».

1. Une éducation à la citoyenneté et aux valeurs républicaines

La démarche éducative de la Ville s'appuie sur l'écoute, le respect de l'autre afin de préserver la qualité du vivre ensemble et de ce qui fait société. Les institutions nombreuses et riches de notre Ville, de l'Hôtel de Ville jusqu'au Parlement européen, sont autant de lieux de découvertes de l'exercice du pouvoir démocratique. Initier les enfants dès le plus jeune âge aux valeurs de la République et développer des ateliers sur les questions d'égalité filles/garçons, seront autant de possibilités pour expérimenter l'exercice démocratique.

La lutte contre toute forme de discrimination, contre la violence et le harcèlement, pour l'acceptation de l'altérité ainsi que l'éducation à l'égalité entre filles et garçons, sont des axes forts de la politique municipale.

L'éducation aux valeurs républicaines et à la citoyenneté est également renforcée par des instances de débat et de participation ouvertes et dédiées aux enfants. Ces instances permettent de développer leur esprit civique et citoyen.

Dans cette même perspective, des classes sont régulièrement invitées à assister aux conseils municipaux ou à visiter l'Hôtel de Ville tout au long de l'année scolaire

2. Une ouverture à l'Europe et à l'international

La Ville de Strasbourg a pour objectif de renforcer la connaissance de l'Europe au sein des écoles et par le biais d'activités périscolaires, en développant des coopérations avec les institutions et acteurs transfrontaliers locaux, ainsi qu'avec le Conseil de l'Europe.

Cette ouverture au monde crée les conditions d'une valorisation des langues (bilinguisme notamment) pratiquées par les enfants au sein des familles notamment. La diversité des langues parlées à domicile, parlées dans la Ville, constitue une richesse d'identité pour chaque enfant.



A. Une éducation aux valeurs républicaines et au fonctionnement de l'école

1. L'éducation à la citoyenneté

Les projets en matière d'éducation à la citoyenneté portent sur les conseils territoriaux des enfants animés par Thémis jusqu'en juin 2024 sur les quartiers de Koenigshoffen et la Meinau.

La participation des enfants est également présente dans les démarches d'élaboration des projets pédagogiques par les professionnel·les, la construction des programmes d'activités avec les enfants, l'animation de forum durant la pause méridienne ou encore à travers des enquêtes de satisfaction conduites tous les ans sur une partie de nos restaurants.

2. L'apprentissage du français au profit de parents d'enfants scolarisés en maternelle

Pour les parents, **des ateliers d'apprentissage du français** sont proposés depuis 2017 par la Ville dans les écoles maternelles à raison de 60h par an.

Ce dispositif vise à donner la possibilité à des parents en difficulté langagière de mieux comprendre et parler la langue française afin :

- D'être en capacité d'échanger avec les enseignant·es et les directions d'école pour le suivi de la scolarité de leur enfant (prise de rendez-vous, lecture du cahier de liaison...)
- De mieux comprendre le fonctionnement et les attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents
- De mieux recourir aux services périscolaires (pause méridienne, accueil du soir et de loisirs)
- De favoriser l'apprentissage du vivre ensemble à l'école (participation à des sorties scolaires par exemple).

Dans **les 43 écoles concernées, près de 300 personnes ont fréquenté les cours avec assiduité**. Une cérémonie citoyenne de remise d'un certificat de participation aux apprenants est organisée en présence d'élu·es à l'hôtel de ville en fin d'année scolaire. Un album jeunesse leur est également offert à cette occasion.

3. La lutte contre le harcèlement à l'école

Pour lutter contre les **discriminations** et améliorer le **climat éducatif**, la Ville soutient le projet de prévention « Stop Harcèlement » mené par Unis-Cité.

24 jeunes en service civique ont participé à la mission « Stop Harcèlement » au sein des écoles strasbourgeoises. Ils ont ainsi bénéficié d'une formation spécifique, conçu des outils d'animation, organisé les interventions au sein des écoles et animé des temps de sensibilisation auprès des enfants.

1 600 enfants d'école élémentaire et 1 560 collégiens et lycéens ont bénéficié de l'action à l'échelle du territoire eurométropolitain. S'agissant des écoles élémentaires, Unis-Cités a couvert 18 écoles strasbourgeoises et 5 écoles dans les communes périphériques.

En complément, le service périscolaire et éducatif se structure pour contribuer à l'enjeu de la lutte contre le harcèlement à l'école avec :

- Un partenariat renforcé avec l'Éducation nationale pour partager les protocoles d'alerte et de prise en charge conjointe de situations dans le cadre du protocole *pHARe* à la demande de l'Éducation nationale
- Poursuite du plan de formation mis en place avec le CNFPT à destination :
 - Des animateur·trices intervenant en élémentaire, pour la détection des situations ;
 - Des responsables périscolaires et des personnels de santé scolaire, sur la méthode de préoccupation partagée
- La conception d'outils pour transmettre les consignes de veille et d'alerte auprès de tous les encadrant·es de la pause méridienne en école élémentaire
- La définition d'un protocole périscolaire pour les situations ne relevant que du périscolaire

4. La sensibilisation à l'égalité filles/garçons

De manière à promouvoir **l'égalité filles/garçons**, trois actions ont été menées par la DEE en lien étroit avec la mission « Droits des femmes et égalité des genres » autour de la déconstruction des représentations genrées :

- Accompagnement des équipes éducatives et des élèves dans leur utilisation de leur nouvelle cours d'école, dans la perspective de réduire les inégalités entre les filles et les garçons ;
- Conception et mise en œuvre d'un parcours de formation dans les écoles, collèges et lycées.

B. Animation de la feuille de route éducation

1. Le projet éducatif global pour l'enfance (PEGE) / projet éducatif de territoire (PEDT) / Plan mercredi 2023-2026

Dans un souci de cohérence et de lisibilité, la Ville de Strasbourg a fait le choix d'un document unique intitulé Projet éducatif global pour l'enfance / projet éducatif de territoire / Plan mercredi. Il constitue la déclinaison stratégique de l'engagement de la Ville de Strasbourg en matière d'éducation et le cadre de référence de la cohérence éducative sur le territoire strasbourgeois.

Il repose sur les trois grandes ambitions de la feuille de route éducative adoptée par le Conseil municipal du 21 juin 2020.

Dans un second temps, une période de concertation a été animée avec l'ensemble des acteur·trices éducatif·ves pour traduire ces grandes orientations en un plan d'action opérationnel.

Ainsi, la Direction de l'enfance et de l'éducation a organisé une première rencontre le 1^{er} février 2022. Près de 300 personnes y ont participé.

Douze groupes de travail ont été constitués au terme de la rencontre (210 acteurs éducatifs inscrits). Ils se sont réunis 2 à 3 fois entre les mois de février et juin et ont formulé des propositions d'action. Ces propositions d'action ont été retraduites en un plan d'action présenté aux élus.es en novembre 2022 et aux acteurs éducatifs le 28 février 2023.

Les instances de gouvernance (COPIL interne et externe, Comité inter-directions, Cités éducatives, Ateliers territoriaux de partenaires, groupes projets) mises en place ont vocation à décliner ce PEGE de manière opérationnelle sur les territoires en mobilisant l'ensemble des institutions et acteurs éducatifs.

Le COPIL externe a été mis en place le 11 avril 2023 et s'est à nouveau réuni le 19 novembre 2024 pour échanger autour de la mise en œuvre annuelle du PEGE et de l'articulation des différentes politiques publiques éducatives.

Par ailleurs, une journée de réflexion thématique sur les enjeux de la réussite éducative des enfants de 3 à 11 ans a été organisée avec l'ORIV le 21 mai 2025 dans le cadre du PEGE.

Enfin, un **observatoire de la réussite éducative** a été mis en place fin 2021 en lien avec l'ORIV piloté par un comité pluri-institutionnel. En 2024-2025, l'observatoire a organisé deux conférences l'une sur la Co-éducation. En 2025-2026, les conférences porteront sur la santé mentale des jeunes.

En termes d'études :

- Une étude sur l'impact des cours végétalisées (sur les pratiques, les usages et le bien-être des enfants) a été rendue le 26 juin 2024 (Mémoire de Master II en sociologie)
- Une analyse détaillée portée sur 3 écoles dites orphelines 2024-2025
- L'évaluation du Projet de réussite éducative (PRE) en 2024-2025.
- Le recensement de l'offre éducative sur toutes les écoles strasbourgeoises 2024-2025
- Une enquête sur les besoins des 6-12 ans a été lancé en juin 2025 et sera finalisée en septembre/octobre 2025
- La construction d'indicateurs permettant de mesurer la réussite éducative fin 2025
- L'évaluation des deux cités éducatives 2024-2025. Poursuite d'une évaluation in itinere en 2025-2026

2. La Ville à hauteur d'enfant

Strasbourg a adopté un plan d'action ambitieux après avoir été reconnue **Ville amie des enfants** par l'**UNICEF** le 14 septembre 2021, et a développé une démarche transversale impliquant toutes les directions concernées par les enjeux éducatifs, ainsi que les acteurs éducatifs locaux. C'est dans ce cadre que la Ville souhaite promouvoir le concept d'une « Ville à hauteur d'enfant ».

Fruit de la réflexion des services de la collectivité et des partenaires éducatifs, **la Charte « Ville à hauteur d'enfant »** traduit cette ambition qui s'inscrit à la croisée de l'ensemble des domaines d'intervention municipaux. Elle s'articule en trois grands principes directeurs :

➤ **Une Ville donnant le pouvoir d'agir**

Faire de Strasbourg une Ville donnant aux enfants le pouvoir d'agir s'inscrit dans la continuité d'une dynamique de participation engagée de longue date, en se donnant comme objectifs :

- De renforcer et encourager la participation des enfants aux projets et décisions
- De leur permettre d'explorer et s'approprier l'espace public et de promouvoir le développement de leur autonomie

➤ **Une Ville ouverte, accueillante et stimulante**

Afin que Strasbourg soit une Ville ouverte, accueillante et stimulante pour les enfants et leur famille, résidents ou visiteurs, il importe à l'échelle du territoire :

- De développer leurs possibilités d'accès aux activités de loisirs, à la culture, aux sports
- De décloisonner les espaces, les usages et (re)donner envie d'être dehors

➤ **Une Ville adaptée et accessible dans toutes ses dimensions**

Permettre à Strasbourg d'être une Ville adaptée aux besoins des enfants et familles et la leur rendre accessible dans toutes ses dimensions, implique :

- D'aménager les bâtiments, la voirie et les espaces urbains
- De faciliter les déplacements, promouvoir les mobilités actives et l'exploration des espaces de vie

La mise en œuvre des recommandations déclinées pour chacun de ces axes conforte les actions existantes, renforce leurs synergies, et incite à de nouvelles actions pour des réponses adaptées et évolutives aux besoins des enfants et familles. Un comité de pilotage ainsi qu'un comité technique assurent le suivi de la Charte, avec l'appui de spécialistes et de l'ensemble des partenaires éducatifs.

La philosophie et les objectifs de cette démarche ont été partagés à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance du 20 novembre 2023, durant laquelle la Charte a officiellement été signée par la Maire.

Un premier bilan intermédiaire a été organisé le 26 mars 2024 en COPIL Ville à hauteur d'enfants, suivi d'une présentation des réalisations concrètes emblématiques lors du COPIL externe PEGE du 19 novembre 2024 :

1. Une ville qui donne le pouvoir d'agir

- Pack parcours citoyen.
- Ateliers avec les enfants sur la nature en ville, ateliers architecture et urbanisme en milieu scolaire.
- Budget participatif ouvert sans critère d'âge ; 447 projets soumis à la saison 3, dont de nombreux bénéficient à des enfants.
- Conseil des jeunes impliqué dans les projets de réaménagement.
- Enfants associés aux projets de place publique et aux chantiers participatifs.

2. Une ville ouverte, accueillante et stimulante

- "Touriste dans ma ville" : des centaines d'enfants et familles accompagnés pour découvrir Strasbourg.
- Fête de la science, "Place à l'aventure", Vitaboucle, "ExpériMAMCS" au musée d'art moderne.
- Culture accessible : tarif unique réduit dans les musées, théâtre pour les familles, bibliobus.
- Ateliers artistiques "0-3 ans" dans les structures d'accueil, ateliers éducatifs périscolaires gratuits.
- Expériences nature : parcours sensoriel au Parc de Poutalès pour les tout-petits ; plus de 50 cours d'écoles et crèches végétalisées, Réserves naturelles de Strasbourg.

3. Une ville adaptée et accessible

- Aménagements de plaines sportives à Koenigshoffen et au Port du Rhin.
- Nouveaux bancs, aires de jeux et espaces fraîcheur.
- Transformation des espaces : réaménagement de la place de l'Etoile, place du Temple Neuf piétonnisée et végétalisée.
- Secteurs entièrement repensés : Halles, Manufacture des Tabacs.
- 24 rues scolaires créées, 10 parvis réaménagés.
- Challenge annuel "À l'école à vélo" élargi à tous les modes actifs.
- Déploiement du ring cyclable.
- 6 500 enfants bénéficiant des transports gratuits.

Annexe n°1 : la DEE en quelques chiffres

Nombre d'écoles :

La Direction de l'enfance et de l'éducation, et ses 1 424 agent·es (hors vacataires), intervient auprès de **103 directions d'école publique** pour **116 établissements scolaires** (dont l'école Européenne), soit :

- 48 maternelles
- 42 élémentaires
- 13 primaires (maternelle + élémentaire)

Dans les 13 quartiers QPV avant extension (Cité de l'III, Port du Rhin, Cronenbourg-Cité nucléaire, Hautepierre, Laiterie, Spach, Koenigshoffen-Est, Hohberg, Elsau, Murhof, Molkenbronn, Elsau, Neuhof-Meinau) toutes les écoles sont classées en REP ou REP+ à l'exclusion de :

- L'école du Rhin (1 maternelle et 1 élémentaire)
- L'école Sturm (1 maternelle et 1 élémentaire) recrute sur le QPV Spach bien que son adresse postale soit hors QPV
- L'école Ampère (1 maternelle et 1 élémentaire) recrute sur le QPV Ampère bien que son adresse postale soit hors QPV
- L'école Sainte Aurélie (1 maternelle et 1 élémentaire) recrute sur le QPV Laiterie, bien que son adresse postale soit hors QPV

Deux nouveaux QPV ont été intégrés dans le cadre de la réforme de la politique de la Ville :

- QPV Risler sur le périmètre du secteur scolaire de l'école Albert le Grand (1 maternelle et 1 élémentaire), les écoles n'ayant pas leur adresse dans le QPV
- QPV Jura Citadelle sur le périmètre scolaire des écoles maternelle Oberlin et élémentaire Louvois

Le QPV Spach a été étendu et s'appelle désormais Spach-Rotterdam : le secteur scolaire des écoles du Conseil des Quinze comprend ce QPV, les écoles maternelle et élémentaire cycle II ont leur adresse postale dans le QPV.

Nombre d'élèves :

- **23 805** : 15 062 élémentaires et 8 743 maternels
- Nombre d'élèves scolarisés dans un QPV (2023/2024) : 3 584 maternels et 6 217 élémentaires, soit 9 801 élèves
- Nombre d'écoles maternelles et élémentaires en QPV : 63 (en intégrant Sainte Aurélie)

Chiffres Accueil Périscolaire Maternel (APM) :

Sur 61 écoles maternelles, 61 lieux où le service d'APM sera proposé à la rentrée en régie municipale (contre 60 sur l'année scolaire écoulée).

2 écoles maternelles fonctionnent avec un APM municipal le matin et un APM associatif le soir : Perey et Wurtz

- **2 673** enfants inscrits en APM en 2024/2025
- **1 659** inscriptions validées en date du 23/06/2025 pour la rentrée 2025/2026.

Chiffres Accueil de Loisirs Maternels (ALM) :

- En temps normal : 14 accueils de loisirs maternels municipaux + 1 qui fonctionne uniquement l'été, soit 15 au total

Pour l'été 2025 : les accueils de Gliesberg et St Thomas ont été fermés pour travaux, les accueils de Fischart et Stockfeld ont fusionné.

À la rentrée 2025, l'ALM FISCHART sera relocalisé au sein du nouveau groupe scolaire Krimmeri.

- **Mercredis et petites vacances : 606 places en 2024/2025**

Vacances de Noël : 484 places

- Été : juillet – 564 places / août – 450 places

- **Inscrits en 2024/2025 :**

o Mercredi : 659

o Vacances scolaires : 1 462

Chiffres restauration :

- **50 restaurants municipaux** (avec Krimmeri à la rentrée 2025)

- **30 écoles² sans restaurants**

- **14 écoles³** (maternelles et élémentaires confondues) **avec délestage** (sites saturés) dont les enfants se déplacent soit sur des restaurants municipaux, soit sur des sites sous convention (12 conventionnés)

- **17 100** inscrits à la restauration pour l'année scolaire 2024/2025

² Écoles élémentaire Pourtalès, maternelle Pourtalès, maternelle du Wacken, maternelle Académie, maternelle Oberlin, élémentaire Langevin, maternelle Langevin, élémentaire Perey, maternelle Perey, élémentaire Wurtz, maternelle Wurtz, élémentaire Rosa Parks, maternelles Rosa Parks 1 et 2, élémentaire Catherine, maternelle Catherine, élémentaire Éléonore, maternelles Éléonore 1 et 2, maternelle Cronenbourg, élémentaire Schongauer, maternelle Schongauer, maternelle Canonniers, maternelle Ziegelwasser, élémentaire Ziegelwasser, maternelle Ariane-Icare, maternelle Lezay-Marnésia, élémentaires Reuss 1 et 2 et maternelle Hirondelles.

³ Écoles élémentaire de la Robertsau, élémentaire Sturm, maternelle Albert le Grand, maternelle Claus, élémentaire Romains, élémentaire Ste Aurélie, élémentaire de la Musau, élémentaire Neufeld, maternelle Neufeld, élémentaire Hirtz, élémentaire Stoskopf, maternelle Stoskopf, élémentaire Gliesberg et maternelle Gliesberg.

Annexe n°2 : budget de la DEE

Évolution des budgets dédiés à la politique éducative :

<i>En millions d'euros</i>	2022	2023	2024	2025	Évolution 24/25
Secteur Éducation					
Fonctionnement	20 660 890€	22 287 060€	24 577 090€	26 748 170€	+ 8.8%
Investissement					
- Dont PPI - DEE	28 769 617€	25 067 850€	27 329 777€	24 039 032€	- 12.0%
- Crédits récurrents	5 026 000€	4 946 000€	5 796 000€	6 182 750€	+ 6.7%
Sous total investissement	33 795 617€	30 013 850€	33 125 777€	30 221 782€	- 8.7%
TOTAL fonctionnement et investissement Éducation	54 456 507€	52 300 910€	57 702 867€	56 969 952€	- 1.3%

Le budget primitif 2025 de **57,0 M€** hors frais de personnel soit **-0,7 M€** (-1,3%) par rapport au BP 2024.

Cette évolution correspond à :

- **En fonctionnement dans le secteur éducation (+2,2 M€) :**
 - o Une augmentation des besoins en restauration scolaire (niveau d'exigence du cahier des charges, forte hausse des prix des marchés et prise en compte de l'évolution de la fréquentation moyenne/jour) : + 0.5 M€
 - o Une augmentation importante des aides aux écoles privées et à l'EES : + 0.5 M€
 - o Une augmentation des moyens dédiés aux actions et prestations sur le temps périscolaire (augmentation de l'enveloppe dédiée au dispositif du CLAS, ...) : + 0.3 M€
 - o Une reprise de l'externalisation du nettoyage des écoles : + 0.8 M€
- **En investissement sur le budget total de la Direction (-2,9 M€) :**
 - o Une baisse au regard de l'état d'avancement des projets en 2025
 - o Un maintien à un niveau important des crédits d'investissement dédiés aux travaux, rénovation et restructuration des sites (écoles, restauration)

Annexe n°3 : tarifs services périscolaires 2025/2026

Direction de l'enfance et de l'éducation

Année scolaire 2025/2026

Direction
enfance &
éducation

TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Tarifs en vigueur au 1^{er} septembre 2025

LA CANTINE SCOLAIRE

Depuis la rentrée 2018, la Ville a mis en place un système de réservation en ligne. Les réservations des repas sont à faire par les familles sur le Kiosque famille. A défaut de réserver les repas, un tarif avec majoration, à partir du 7^{ème} repas non réservé, sera appliqué aux familles. Tout repas réservé est commandé et donc dû, sauf cas de déductions énumérés dans l'arrêté tarifaire.

Les tarifs, pour un repas réservé, sont :

Type de repas	Quotient familial unique										
	de 0 à 100 €	de 101 à 200 €	de 201 à 300 €	de 301 à 700 €	de 701 à 900 €	de 901 à 1100 €	de 1101 à 1200 €	de 1201 à 1500 €	de 1501 à 1700 €	de 1701 à 1900 €	supérieur à 1900 €
Standard Standard sans porc Halal	1.40 €	1.95 €	2.50 €	3.05 €	3.60 €	4.15 €	4.70 €	5.25 €	5.80 €	6.35 €	6.90 €
Sans viande Végétarien	1.05 €	1.60 €	2.15 €	2.70 €	3.25 €	3.80 €	4.35 €	4.90 €	5.45 €	6.00 €	6.55 €

Les tarifs, à partir du 7^{ème} repas non réservé sont :

Type de repas	Quotient familial unique										
	de 0 à 100 €	de 101 à 200 €	de 201 à 300 €	de 301 à 700 €	de 701 à 900 €	de 901 à 1100 €	de 1101 à 1200 €	de 1201 à 1500 €	de 1501 à 1700 €	de 1701 à 1900 €	supérieur à 1900 €
Standard Standard sans porc Halal	2.80 €	3.90 €	5.00 €	6.10 €	7.20 €	8.30 €	9.40 €	10.50 €	11.60 €	12.70 €	13.80 €
Sans viande Végétarien	2.10 €	3.20 €	4.30 €	5.40 €	6.50 €	7.60 €	8.70 €	9.80 €	10.90 €	12.00 €	13.10 €

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE EN MATERNELLE (APM)

Toute inscription au service donne lieu à une facturation forfaitaire mensuelle.

Le forfait appliqué dépendra de la fréquentation de l'enfant :

Un forfait matin :

- si mon enfant fréquente le service d'accueil exclusivement le(s) matin(s);
- ou dans les cas où mon enfant est inscrit et qu'il ne fréquente pas l'accueil (je suis inscrit – je paie).

Un forfait soir ou matin + soir :

- si mon enfant fréquente le service d'accueil à minima un soir après l'école, qu'il fréquente ou non l'accueil du matin.

Conformément à la règle, Je suis inscrit au service = Je paie, que mon enfant fréquente ou non l'accueil

Type de forfait	Quotient familial unique										
	de 0 à 100 €	de 101 à 200 €	de 201 à 300 €	de 301 à 700 €	de 701 à 900 €	de 901 à 1100 €	de 1101 à 1200 €	de 1201 à 1500 €	de 1501 à 1700 €	de 1701 à 1900 €	supérieur à 1900 €
Matin	5.88 €	8.04 €	10.19 €	12.35 €	14.51 €	16.67 €	18.82 €	20.98 €	23.14 €	25.29 €	27.45 €
Matin + Soir ou Soir	11.85 €	16.16 €	20.46 €	24.77 €	29.07 €	33.38 €	37.68 €	41.99 €	46.29 €	50.60 €	54.90 €

L'ACCUEIL DE LOISIRS (MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES) EN MATERNELLE (ALM)

Après confirmation des réservations, Je paie, que mon enfant fréquente ou non l'accueil

Type de forfait	Quotient familial unique										
	de 0 à 100 €	de 101 à 200 €	de 201 à 300 €	de 301 à 700 €	de 701 à 900 €	de 901 à 1100 €	de 1101 à 1200 €	de 1201 à 1500 €	de 1501 à 1700 €	de 1701 à 1900 €	supérieur à 1900 €
1/2 Journée	2.03 €	2.69 €	3.35 €	4.00 €	4.66 €	5.32 €	5.98 €	6.64 €	7.29 €	7.95 €	8.61 €
Journée	2.74 €	3.61 €	4.49 €	5.36 €	6.24 €	7.11 €	7.98 €	8.86 €	9.73 €	10.61 €	11.48 €

À ces tarifs s'ajoute le tarif de la séquence méridienne pour les enfants optant pour la prise de repas (conférez la grille de la cantine scolaire ci-dessus)

Annexe n°4 : prochains rendez-vous de la DEE

Dates sujettes à changement :

Mercredi 10 septembre	10 ans de la Maison de Hautepierre
Mardi 30 septembre	Conférences ORIV « Bien-être et santé mentale de l'enfant »
Vendredi 14 novembre	Conférence SFPE « Processus de socialisation des filles et des garçons dès leur plus jeune âge »
Mercredi 19 novembre	Journée nationale des assistant-es maternel-les
Samedi 22 novembre	Journée internationale des droits de l'enfant
Lundi 24 novembre	Inauguration école primaire Krimmeri

